



## PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 13 mai 2025 à 18h à Phalempin

- Présents : Mmes COESTIER E. - LEFEBVRE N. - LENGLET S.  
MM. DA COSTA D. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - MERLIOT P. - TARTARE JM.  
WAVELET J.
- Excusés : Mme HEMBERT S.  
MM. LEPRETRE G. - LY SIN CHENG JM. - VANHAMME B. - VERKINDT B.
- Invités : MM. DENEUX J. - DORMIEU M. - GIORGUITTI T. - WEBER M.

### **PRESIDENCE – P. MERLIOT**

Paul MERLIOT accueille les élus et souhaite un prompt rétablissement à Jean-Michel LY SIN CHENG, Bertrand VANHAMME et Gérard LEPRETRE. Il revient ensuite sur les actualités depuis la précédente réunion :

- Il a reçu la démission de Benjamin BERKANI, qui rejoint le club d'Orléans. Nicolas SALLES prendra en charge la coordination du pôle de Wattignies. Il est également prévu de responsabiliser davantage Rémi DELROT et de recruter un conseiller territorial.
- Il a assisté au dernier comité directeur de la FFBB :
  - Il n'y aura pas d'augmentation du coût de la licence mais une augmentation du montant des affiliations.
  - La DTN a finalisé le PPF qui va passer maintenant à la validation du ministère. Il comporte une forte dimension 3x3.
  - Jacques DENEUX a intégré le Conseil d'Honneur de la FFBB.
- Il a assisté au tournoi 3x3 de Longuenesse au cours duquel des joueuses voilées ont joué. Un rapport a été envoyé à la FFBB. Le Président rappelle que le port du voile est strictement interdit en compétition 3x3 et 5x5.
- Le nouveau véhicule 9 places sera livré en fin de semaine. L'ancien véhicule va être racheté par le club de Gauchy.

Extension du siège : les appels d'offres ont été envoyés par l'architecte.

### **CARNET NOIR**

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès du beau-père de Rachid RABIAA.

***Les élus adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis.***

Paul MERLIOT informe également qu'il a assisté au mariage d'Axelle, la fille de Christelle DELAEY.

***Les élus adressent leurs félicitations à Axelle et à son mari.***

### **SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ**

Olivier DERUWEZ informe que la demande de subvention PSF a été envoyée à l'ANS. La demande est de 255 505 € (demande de subvention à hauteur de 50% des budgets des actions présentées). Pour

mémoire, nous avons obtenu 35 000 €. Compte-tenu de la baisse de l'enveloppe globale, nous pouvons espérer une subvention de 32 000 €.

## **DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU**

Michel DORMIEU informe que :

### Concernant l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue :

- ❖ L'appel à candidatures, relatif au poste vacant au Comité Directeur de la Ligue, a été envoyé le 18 avril dernier. A ce jour, aucune candidature n'a été reçue. Il est rappelé que la date limite de réception des candidatures, cachet de la poste faisant foi, est fixée au 21 mai 2025.
- ❖ Les convocations à l'Assemblée Générale de la Ligue, accompagnées de l'Appel à candidatures aux postes de délégués aux AG Fédérales Ordinaires et Extraordinaires, ont été envoyés le 7 mai dernier. La date limite de réception des candidatures, cachet de la poste faisant foi, est fixée au 21 mai 2025.
- ❖ L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale sera envoyé fin mai 2025.

### Concernant les Services Civiques :

- ❖ La note Fédérale de lancement de la campagne 2025 a été diffusée le 18 avril dernier. Celle-ci indiquait, notamment, la date limite de dépôt des candidatures fixée au 2 juin 2025.
- ❖ A ce jour, 26 clubs ont candidaté. Pour rappel, nous avons 30 missions l'année dernière.
- ❖ La première analyse sera effectuée par la Ligue sur le mois de juin avant transmission à la FFBB pour une seconde analyse. Les réponses aux clubs seront envoyées mi juillet par la FFBB.

### Concernant le PSF clubs :

- ❖ Le dépôt des dossiers est clos depuis le 30 avril dernier. L'analyse de ceux-ci, par les experts, est en cours. Elle doit se terminer le 22 mai prochain.
- ❖ Les experts, présents au comité directeur, regrettent le raccourcissement de la période d'analyse des dossiers ainsi que le changement imposé par l'ANS, à savoir le regroupement des 3 premiers dispositifs, ce qui oblige l'étude de 271 dossiers.

## **IRFBB – M. WEBER**

### BPJEPS :

Les certifications UC3/UC4 ont eu lieu fin avril, les certifications des UC1/UC2 auront lieu les 21-22-23 MAI 2025.

### Inscriptions 2025-2026

Les inscriptions pour le BPJEPS BASKETBALL 2025-2026 sont toujours en cours. Les liens d'inscriptions sont à retrouver sur le site internet. Un lien d'inscription par lieu de formation :

- [Calais \(cliquer ici\)](#),
- [Phalempin \(cliquer ici\)](#),
- [Liévin \(cliquer ici\)](#)
- [Saint-Quentin \(cliquer ici\)](#)

Le replay de la réunion d'information est disponible en cliquant : [ici](#)

Les clubs souhaitant en savoir plus sur le BPJEPS, sont invités à nous joindre directement au 03 20 16 93 75.

La remise des diplômes et la soirée des trophées BPJEPS qui devait avoir lieu le vendredi 13 juin 2025 à la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Hauts-de-France est finalement annulée.

#### CPMS :

Pour rappel, la formation CPMS, proposée en collaboration avec la CFA FFBB, sera reconduite pour la saison prochaine. De nombreux apprentis BPJEPS ont déjà manifesté leur intérêt pour poursuivre leur parcours dans ce cursus.

Les inscriptions en ligne devraient être ouvertes courant Juin.

#### DETB :

Évaluations du Module 1 le Samedi 7 Juin (matin). Une autre évaluation aura lieu à Margny les Compiègnes

Évaluations du Module 3 du 30 avril au 28 mai, en Visio.

### **COMMISSION SPORTIVE - D. DA COSTA**

EN MASCULINS				
LESQUIN BC	PNM	29/03/25	DE JESUS P.	400 €
		05/04/25		
BC LIEVINOIS	PNM	29/03/25	VANDEMBEUCHE L.	400 €
		05/04/25		
ASCC MARGNY	PNM	29/03/25	LAGARDE B.	400 €
		05/04/25		
WASQUEHAL FLASH	PNM	29/03/25	BLEUZET B.	200 €
CARNIERES BC	RM2	22/03/25	ROUX L.	90 €
		29/03/25		
		05/04/25		
GRANDE SYNTHÉ	RM2	05/04/25	DUBOIS X.	30 €
AMIENS SCBB	RM3	30/03/25	MARTIN S.	60 €
		06/04/25		
LA MADELEINE RC	RM3	30/03/25	CASAIL S.	60 €
		06/04/25		

MERU ABC	RM3	30/03/25 06/04/25	BALONT P.	60 €
NEUVILLE EN FERRAIN PP	RMU20	06/04/25	LAPEIRE A.	30 €
BC LIEVINOIS	RMU17	05/04/25	BESANCON-GENET A.	30 €
ASCC MARGNY	RMU17	29/03/25 05/04/25	BILLY L.	60 €
AMIENS SCBB	RMU15	29/03/25	LIZARD M.	30 €
CALAIS BASKET	RMU15	29/03/25	BOSSEREAU Q.	30 €
BEAUVAIS BCO	RMU13	15/03/25 22/03/25 29/03/25 05/04/25	RIMBAULT JP.	120 €
<b>EN FEMININS</b>				
ES ISBERGUES	PNF	23/03/25 30/03/25 06/04/25	CHIEUS M.	600 €
ROUBAISIEEN STADE	RF2	30/03/25	MATTHYS O.	30 €
BC BLENDÉCQUES ST OMER	RF3	30/03/25 06/04/25	COZE C.	60 €
OSTRICOURT ABC	RF3	30/03/25	LESPAGNOL E.	30 €
AAE BOHAIN	RF3	23/03/25 30/03/25 06/04/25	DELVAL A.	90 €
NOGENT BBC	RF3	30/03/25 06/04/25	VOLMAR D. ONDZIE MAPAGA E.	60 €
BCT TETEGHEM	RF3	06/04/25	SIVATTE D.	30 €
O GRANDE SYNTHE	RFU18	06/04/25	DUBOIS X.	30 €
RONCHIN BC	RFU18	30/03/25 06/04/25	LEHU G.	60 €
VILLENEUVE D'ASCQ ESB	RFU18	06/04/25	DELEVOYE C.	30 €
US CREPY EN VALOIS	RFU15	05/04/25	BEYNE A.	30 €
NOGENT BBC	RFU15	29/03/25 05/04/25	ONDZIE MAPAGA E. AMARA A.	60 €
ST AMAND PH	RFU13	11/01/25 22/03/25 29/03/25 05/04/25	ANDOH O.	120 €
O GRANDE SYNTHE	RFU13	11/01/25 05/04/25	DUBOIS X. NEREE D.	60 €
NOGENT BBC	RFU13	29/03/25 05/04/25	AMARA A.	60 €

## CHAMPIONNATS SENIORS

### DOSSIERS SPORTIFS

#### DOSSIER CRS52 – 2024/2025

#### Championnat RM2 Poule C

#### NEUVILLE EN FERRAIN PP / SANTES BB

Du 04 mai 2025

#### Forfait de SANTES BB

- Attendu que par mail en date du 01 mai 2025, SANTES BB déclare forfait pour son équipe RM2,
- Attendu que le club a prévenu les arbitres et qu'ils ne se sont pas déplacés,
- Rencontre perdue par forfait pour SANTES BB,
- Pénalité financière de 135€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de SANTES,

- S'agissant de la rencontre retour, SANTES devra rembourser les frais de déplacement de la rencontre aller directement à NEUVILLE EN FERRAIN à savoir 28 km x 1€ = 28€.

#### **DOSSIER CRS53 – 2024/2025**

**Championnat RMU20 ELITE Poule B**

**LILLE METROPOLE BC / BONDUES ABC**

**Du 27 avril 2025**

**Participation de 6 joueurs mutés à BONDUES ABC**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 6 joueurs mutés ont participé à la rencontre au lieu de 5 autorisées,
- Attendu que l'article 2 du RSP du Championnat RMU20 ELITE prévoit la participation de 5 joueurs avec une licence « 1C-2C » et non 6,
- La rencontre est donc perdue par pénalité pour BONDUES ABC,
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BONDUES ABC.

#### **DOSSIER CRS54 – 2024/2025**

**Championnat PNM classement de 7 à 24 Aller**

**BC LONGUENESSE / BC LESQUIN**

**Du 10 mai 2025**

**Participation de 4 joueurs mutés et 1 joueur avec une licence 2C à BC LONGUENESSE**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 1 joueur a participé avec une licence « 2C » (barré sur la feuille) et 4 joueurs mutés ont participé à la rencontre au lieu de 3 autorisées,
- Attendu que l'article 2.1 des Règlements Sportifs Généraux prévoit : *tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit être présent lors de la rencontre afin de pouvoir entrer en jeu au cours de celle-ci et respecter les règles de participation de la division. Tout joueur inscrit sur la feuille de marque, quand bien même il n'est pas entré en jeu, est considéré comme ayant représenté son groupement sportif*,
- La rencontre est donc perdue par pénalité pour BC LONGUENESSE,
- Pénalité financière de 150€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BC LONGUENESSE.

#### **DOSSIER CRS55 – 2024/2025**

**Championnat RMU20 Elite Poule B**

**ESC LONGUEAU AMIENS MSBB / US MAUBEUGE**

**Du 11 mai 2025**

**Forfait de US MAUBEUGE**

- Attendu que par mail en date du 11 mai 2025, US MAUBEUGE déclare forfait pour son équipe RMU20 Elite,
- Attendu que le club a prévenu les arbitres et qu'ils ne se sont pas déplacés,
- Rencontre perdue par forfait pour US MAUBEUGE,
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de US MAUBEUGE,
- S'agissant de la rencontre retour, MAUBEUGE devra rembourser les frais de déplacement de la rencontre aller directement à LONGUEAU à savoir 151 km x 1€ = 151€.

#### **DOSSIER CRS56 – 2024/2025**

**Championnat PNM classement de 7 à 24 Retour**

**BC LESQUIN / BC LONGUENESSE**

**Du 17 mai 2025**

**Participation d'1 joueur avec une licence 2C à LESQUIN**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 1 joueur a participé avec une licence « 2C »,
- Attendu que l'article 3 des Règlements Particuliers de la PNM n'autorise pas cette licence dans ce championnat,
- La rencontre est donc perdue par pénalité pour BC LESQUIN,
- Pénalité financière de 150€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BC LESQUIN.

**CHAMPIONNATS JEUNES**

**DOSSIER CRS51N-2024/2025**

**Championnat RMU20-2-P2**  
**BC CARNIERES -2 / BB CHAUNY**  
**N°9339 du 30/03/2025**  
**Forfait de BB CHAUNY**

- Attendu qu'en date du dimanche 30 mars, le club de BB CHAUNY déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour BB CHAUNY ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de BB CHAUNY, à savoir : 82 km X 1€ = 82€. Remboursement a effectué directement à CARNIERES ;
- Pénalité financière de 75€ pour rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de BB CHAUNY.

**DOSSIER CRS52N-2024/2025**  
**Championnat RMU20-2-P2**  
**BB MONTDIDERIEN / SQBB-JSC**  
**N°9334 du 30/03/2025**  
**Forfait de SQBB-JSC**

- Attendu qu'en date du samedi 29 mars, le club de SQBB-JSC déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour SQBB-JSC ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de SQBB, à savoir : 79 km X 1€ = 79€. Remboursement a effectué directement à MONTDIDIER ;
- Pénalité financière de 75€ pour rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de SQBB-JSC.

**DOSSIER CRS53N-2024/2025**  
**Championnat RFU15-P2**  
**CTC LONGUENESSE-WIZERNES / FC BELLEU**  
**N°10230 du 05/04/2025**  
**Forfait de CTC LONGUENESSE-WIZERNES**

- Attendu qu'en date du mardi 01 avril, le club de la CTC LONGUENESSE-WIZERNES déclare faire forfait à domicile pour son équipe évoluant en RFU15-P2,
- Rencontre perdue par forfait pour CTC LONGUENESSE-WIZERNES,
- Pénalité financière de 140€ (200% du Droit d'Engagement sur la seconde phase) pour rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de la CTC LONGUENESSE-WIZERNES.

**DOSSIER CRS54N-2024/2025**  
**Championnat RMU20-2-P2**  
**CYSOING SAINGHIN / AIX NOULETTE**  
**N°9352 du 05/04/2025**  
**Forfait de AIX NOULETTE**

- Attendu qu'en date du mercredi 02 avril, le club de AIX NOULETTE déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour AIX NOULETTE ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de AIX NOULETTE, à savoir : 53 km X 1€ = 53€. Remboursement a effectué directement à CYSOING ;
- Pénalité financière de 50€ pour rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de AIX NOULETTE.

**DOSSIER CRS55N-2024/2025**  
**Championnat RMU20-2-P2**  
**BC MERICOURT / ES HENIN BEAUMONT**  
**N°9381 du 06/04/2025**  
**Forfait de BC MERICOURT**

- Attendu qu'en date du samedi 05 avril, le club de la BC MERICOURT déclare faire forfait à domicile pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour BC MERICOURT ;
- Pénalité financière de 50€ (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de BC MERICOURT.

#### **DOSSIER CRS56N-2024/2025**

##### **Championnat RMU20-2-P2**

##### **BB LESTREM / SOLESMES BC**

**N°9375 du 05/04/2025**

##### **Forfait de SOLESMES BC**

- Attendu qu'en date du samedi 05 avril, le club de SOLESMES BC déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour SOLESMES BC ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de SOLESMES BC, à savoir : 99 km X 1€ = 99€. Remboursement a effectué directement à BB LESTREM ;
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de SOLESMES BC.

#### **DOSSIER CRS57N-2024/2025**

##### **Championnat RMU20-2-P2**

##### **HEM SBB / BC VIOLAINES**

**N°9374 du 06/04/2025**

##### **Forfait de BC VIOLAINES**

- Attendu qu'en date du samedi 05 avril, le club de BC VIOLAINES déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour BC VIOLAINES ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de BC VIOLAINES, à savoir : 40 km X 1€ = 40€. Remboursement a effectué directement à HEM SBB ;
- Pénalité financière de 50€ pour rencontre perdue par forfait (2<sup>ème</sup> forfait) à la charge de BC VIOLAINES.

#### **DOSSIER CRS58N-2024/2025**

##### **Championnat RMU20-2-P2**

##### **BC MARLY / ALLOEU BC**

**N°8761 du 06/04/2025**

##### **Forfait de ALLOEU BC**

- Attendu qu'en date du dimanche 06 avril, le club de ALLOEU BC déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour ALLOEU BC ;
- Le club de ALLOEU BC devra régler, à BC MARLY, les frais qui ont été occasionnés par le déplacement des arbitres, à savoir : 66.40€.
- Le club de ALLOEU BC aurait dû prévenir par téléphone les arbitres en plus de les avoir prévenus par mail ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de ALLOEU BC, à savoir : 80 km X 1€ = 80€. Remboursement a effectué directement à BC MARLY ;
- Pénalité financière de 50€ pour rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à la charge de ALLOEU BC.

#### **DOSSIER CRS59N-2024/2025**

##### **Championnat RMU20-2-P2**

##### **RUITZ BC / MARCQ EN BAROEUL**

**N°9373 du 05/04/2025**

##### **Rencontre arrêtée**

- Attendu qu'après vérification des feuilles e-Marque, il s'avère que la rencontre RMU20-2 P2 n°9373 du 05/04/2025 a été arrêtée par les arbitres suite à des incidents survenus pendant la rencontre ;

- Un dossier disciplinaire a été ouvert par la Commission Régionale de Discipline et sera traité mi-mai.
- Suite à la fin des championnats, cette dernière a sollicité la Commission Sportive Régionale 5X5 afin de lui proposer de mettre la rencontre perdue par pénalité.

**Décision de la Commission** : rencontre perdue par pénalité pour MARCQ EN BAROEUL

- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de MARCQ EN BAROEUL.

#### **DOSSIER CRS60N-2024/2025**

**Championnat RMU20-2-P2**

**CARNIERES BC / AB PECQUENCOURT**

**N°9333 du 30/03/2025**

**AB PECQUENCOURT / HORNAINGEOIS BC**

**N°9387 du 06/04/2025**

**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour AB PECQUENCOURT**

- Attendu qu'après vérification des feuilles e-Marque, il s'avère que votre club, malgré un premier mail a continué de faire jouer un joueur avec une licence « OL » ce qui est contraire aux règlements sportifs.
- Rencontres perdues par pénalité pour AB PECQUENCOURT,
- Pénalité financière de 40€ par rencontre perdue par pénalité à savoir 80 € à la charge de AB PECQUENCOURT.

#### **DOSSIER CRS61N-2024/2025**

**Championnat RMU20-2-P2**

**AULNOY VALENCIENNES / WALINCOURT SELVIGNY**

**N°9446 du 27/04/2025**

**Forfait de WALINCOURT SELVIGNY**

- Attendu qu'en date du jeudi 24 avril, le club de WALINCOURT SELVIGNY déclare faire forfait à l'extérieur pour son équipe évoluant en RMU20-2-P2 ;
- Rencontre perdue par forfait pour WALINCOURT ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de WALINCOURT, à savoir : 51 km X 1€ = 51€. Remboursement a effectué directement à AULNOY VALENCIENNES ;
- Pénalité financière de 80€ pour rencontre perdue par forfait (2<sup>ème</sup> forfait) à la charge de WALINCOURT SELVIGNY.

## **DIVERS**

---

### **PENALITES FINANCIERES**

La Commission Régionale 5x5 propose une modification des pénalités financières des U13 à 21 afin d'uniformiser toutes les catégories jeunes des championnats régionaux.

	<u>1<sup>ère</sup> PHASE</u>	<u>2<sup>EME</sup> PHASE</u>
1 <sup>er</sup> forfait	50€	150€
2 <sup>ème</sup> forfait	100€	150€
3 <sup>ème</sup> forfait / forfait général	200€	300€
Rencontres perdues par pénalité	40€	

## **CHALLENGES REGIONAUX**

---

**FINALE CHALLENGE MJ. ANCELIN**

D.renc	H.Renc	Equipe 1	Niveau 1	H1	Equipe 2	Niveau 2	H2	Salle
31/05/2025	1800	TOURCOING SM	EREGF	-	DOUAI BASKET FEMININ	EREGF		<b>SALLE DES SPORTS (SALLE A) - TEMPLEUVE</b>

### FINALE CHALLENGE J. DENEUX

D.renc	H.Renc	Equipe 1	Niveau 1	H1	Equipe 2	Niveau 2	H2	Salle
31/05/2025	2030	US CREPY EN VALOIS	EREGM	-	CROIX OLYMPIQUE	EREGM	-	<b>SALLE DES SPORTS (SALLE A) - TEMPLEUVE</b>

### OBLIGATIONS SPORTIVES

Malgré un premier contrôle (BD du 10/12/2024) et avertissement par mail en date du 03/12/2024, **l'équipe suivante n'est pas en conformité et, sauf erreur, sera déclassée en fin de saison :**

<b>RF2</b>	HDF0062052	LOISON AC	Manque 1 équipe jeunes
------------	------------	-----------	------------------------

**Proposition de la CR 5x5 :** il pourrait être envisagé d'engager une équipe MIXTE avec une majorité de « sexe » dans la division ou l'équipe est engagée.

### CHRONOMETREURS DES TIRS

	PNM	PNF
BC LESQUIN	29/03/2025	
ESC LONGUEAU AMIENS	29/03/2025	
LAMBERSART BLM		30/03/2025

### PROPOSITION EVOLUTION CHAMPIONNATS FEMININS 2025 / 2026

**Historique :** La fusion des Ligues PICARDIE et NPDC a entraîné des modifications dans les championnats régionaux. Comme les effectifs des deux Ligues étaient différents et très éloignés, les responsables de la Sportive régionale ont décidé d'accueillir la totalité des équipes régionales sur leur niveau d'origine et de laisser les résultats sportifs décider des équipes qui devaient rester et leur niveau de jeu.

Après cinq années de fonctionnement tout est rentré dans l'ordre chez les masculins et les équipes ont trouvé leur place sans gros problème.

Chez les féminines la situation est plus complexe car le nombre des 20 équipes issues de Picardie a fondu sur les deux premiers niveaux régionaux. **La Fédération ayant accordé 3 montées à la Ligue, il semble nécessaire de revoir notre fonctionnement et de l'adapter de façon spécifique.**

Lors du début de cette saison, le championnat féminin a donné quelques soucis aux membres de la commission sportive ! Le nombre des équipes qui ne sont pas réengagées a conduit la Ligue à programmer, dans un premier temps, une diminution des équipes de R3 et à programmer 15 descentes de R3 avant une nouvelle réflexion sur la politique à tenir.

**Les nouvelles propositions :** Pour tenir compte des spécificités des championnats féminins, les principales dispositions proposées ci-dessous tiennent compte des problématiques identifiées :

- En R1 : 3 montées annuelles et 3 descentes représentent la moitié de l'effectif de R1 ce qui n'est pas un gage de stabilité pour le niveau de jeu.
- Une poule unique de 12 conduit à des déplacements importants ce qui est un frein dans les possibilités financières et humaines d'une quantité importante de clubs.

**PROPOSITION : porter l'effectif de R1 à 16 équipes, en deux poules de 8, géographiques en phase 1, et terminer le championnat par une compétition de niveau en 2 poules de 8, une poule haute pour 3 montées et une basse pour 4 descentes.**

- En R2, 2 poules de 12 donnent la même problématique de déplacements et la possibilité de jouer en deux phases peut apporter une double solution de déplacements et de niveau de jeu.

**PROPOSITION : En phase 1, 4 poules de 6, géographiques, terminée par une phase 2 en 3 poules de 8 : une poule de 8 formée des 4 X 2 premières équipes des poules de première phase qui jouent pour 4 montées et des 16 autres équipes réparties en 2 poules de niveaux équivalents qui jouent 2 X 3 descentes en R3.**

- En R3, les 3 poules de 10 équipes prévues conduisent à une réduction importante des équipes féminines et la CRS souhaite proposer une solution plus douce, plus motivante plus formatrice d'un premier niveau interdépartemental.

**PROPOSITION : En phase 1, 4 poules de 8, géographiques, suivies en phase 2 de 4 poules en deux niveaux : le premier niveau joue 2 X 3 montées en R2 et le second niveau joue 2 X 4 descentes en départements**

#### CONSEQUENCES ET POSSIBILITE D'UNE APPLICATION IMMEDIATE :

- ✓ Pour la saison prochaine, le championnat est formé de 16 R1 + 24 R2 + 32 R3 équipes soit 72 équipes soit le même nombre que cette saison (6 X12).
- ✓ 4 équipes supplémentaires sont à prévoir en R1. En faisant abstraction des descentes de N3, normalement compensées par les montées, UNE seule descente serait programmée.
- ✓ Pour atteindre le nombre de 16 équipes en R1 il faudra faire monter 5 équipes de R2.
- ✓ Pour compenser les 4 montées), seules les dernières équipes des deux poules de R2 descendent et six équipes de R3 montent libérant 4 places de descentes.
- ✓ Avec les deux places supplémentaires prévues (32 au lieu de 30), il devrait y avoir 8 descentes) au lieu des 15 prévues.

**L'application de cette proposition peut être envisagée car tous les clubs concernés sont gagnants !  
A noter que tous les championnats sont proposés en 22 rencontres sur la saison.**

#### COMMISSION DES OFFICIELS – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE présente un bilan à date de la caisse de péréquation.

NIVEAU	KM ALLER MOY	NB EQUIPES	NB MATCHES	nb match réalisé	reste nb match	BUDGET	MOYENNE	REALISE	BALANCE	moyenne réalisé	2 arbitres	1 arbitre	0 arbitre
R1 SEM	96	24	289	254	35	62713	217	46456	16257	183	254	0	0
R1 SEF	96	12	132	114	18	28644	217	19818	8826	174	114	0	0
R2 SEM	83	36	516	378	138	101136	196	67662	33474	179	377	1	0
R2 SEF	83	24	270	238	32	52920	196	39267	13653	165	236	2	0
R3 SEM	76	48	537	490	47	99882	186	83545	16337	171	487	3	0
R3 SEF	76	37	429	317	112	79794	186	51402	28392	162	313	3	1
U20 M	69	24	268	239	29	46900	175	37302	9598	156	237	2	0

#### COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

Vincent CODRON a été éliminé en ½ finales de la coupe de France des arbitres, les 25 et 26 avril 2025 à Paris, par le futur vainqueur de l'épreuve.

#### FELICITATIONS

Félicitations à nos arbitres qui représentent dignement la ligue lors des stages. Leur qualité d'arbitrage leur permet d'officier sur les rencontres les plus importantes en fin de saison :

Participation Play off Betcliv Elite : HOSSELET Mathieu, MARET Alexandre, DEMAN Alexandre, OLIOT Valentin

Participation playoffs NMI : BRIQUET Flavien

Liste des arbitres pour les finales arbitres nationaux : AIT BOUYA Hassan, COLIN Xavier, LAVECOT Robin (participation au stage d'accession à la NMI), REGUER Kevin, TICHOUX Rémi

Liste pour les finales arbitres fédéraux : BREUX Guillaume, DEMAY Philippe, DIAZ Benjamin, LENQUETTE Cédric, LATIOUI Majid, NOTTEZ Hervé, RICHARD Medhi, YOURAS Reda  
 Participation aux finales NM3 à Eaubonne : LATIOUI Majid  
 Arbitres intégrés au cursus stage de perfectionnement et de détection : DANEL Pauline et PAUX Victor  
 Arbitre proposé au stage de perfectionnement : HERENG Théo

Félicitations particulières à Mickael MILLIOT, arbitre de ProB qui met fin à sa carrière et qui a officié sur la finale de la Coupe de France féminine entre Charleville et Bourges.

Prochaine réunion de CRO de fin de saison : lundi 23 juin 2025.

### COMMISSION VIVRE ENSEMBLE – N. LEFEBVRE

Deux de nos membres (Brigitte et Emilie) qui ont participé au forum FFBB mi-avril, nous font leur retour et partagent leur ressenti.

Brigitte est allée échanger avec Marie HOEL qui a donné son accord pour participer à notre forum du 18 10 25.

Dominique BILOT, en réunion fédérale la semaine prochaine, demandera à Marie un recensement (sur 3 ans) des clubs de notre ligue et leur obtention de labels (en cours, échus...)

Elle a rencontré les enfants de la Balle : ils participeraient eux aussi à notre forum régional.

Brigitte travaille sur une affiche « Save the date » qu'elle proposera à Thierry. (Échéance fin mai). Ensuite on la présentera à Paul pour aval. Elle sera proposée pour être utilisée sur les AG de juin par les # comités et la ligue.

3 réunions sont déjà prévues pour travailler sur le forum (fin juin, début juillet et fin aout La période estivale sera pour nous synonyme de travaux d'été du comité de pilotage mais aussi de chaque présentateur des ateliers.

Le forum sera présenté à la prochaine réunion de comité de la ligue début juin, puis aux clubs.

### COMMISSION TECHNIQUE – J. WAVELET

Julien WAVELET présente un projet de modification du statut de l'entraîneur. Ce projet sera débattu, éventuellement modifié et adopté lors du comité directeur du mois de juin.

#### Intervention de Thomas GIORGUITTI

#### PEBB HAUTS DE FRANCE :

Suite aux tests d'entrée, nous avons présenté en avril, les listes des jeunes retenus pour intégrer les deux pôles espoirs de la région pour la saison 2025-2026.

AMIENS SECTEUR FÉMININ		
Anaëlle	SITA	STADE COMPIEGNOIS
Naomy	KILIAN	MONTATAIRE BB
Coumba	KANOUTE	STADE COMPIEGNOIS
Liliane	POBA	STADE COMPIEGNOIS
Maeline	THIAM	BB MONTDIDERIEN
Louise	ETIENNE	US BEAUCHAMPS
AMIENS SECTEUR MASCULIN		
Sacha	MBALA NTSAMA	NOGENT BBC
Kabine Junior	KOMARA	ASCC MARGNY
Paul	BORGEOO	ESCLAMSBB
Tim	BEAUDART	NOAILLES BBA
Ghassane	FAR	FC BELLEU
Chris	NTANKEU	SQBB-JSC (U14)

WATTIGNIES SECTEUR FÉMININ		
Louiza	BARI	ESBVA
Victoire	MARSON	LBLM
Leïla	HYSI	LBLM
Agathe	BEHAGUE	ESBVA
Camille	CIUPA	LONGUENESSE
Célimence	BROUTIN	COB CALAIS (U14)
WATTIGNIES SECTEUR MASCULIN		
Sohan	BRAYE	USO BRUAY LA BUISSIÈRE
Aboulaye	DIALLO	LILLE MBC
Marin	BRUTIER-BAILLET	ESSM LE PORTEL
Sinine	HASSAN DJIBRIL	CALAIS BASKET
Liam	DAVID	ORCHIES BC
Maxime	DUCORNETZ	BBC COULOGNE

Une proposition de seconde année de convention a également été faite à l'ensemble des jeunes présents au sein de nos structures.

Seul le jeune Nathan EMBINGA (PEBB Amiens) a décliné la proposition pour rejoindre un CFCP.

Lors de ce mois d'avril un travail d'accompagnement a également été réalisé avec les jeunes de la génération 2010 autour des orientations scolaire et sportive pour la saison 2025-2026.

---

## ACTIONS PPF :

### CIS U13 :

Organisé par la Zone Nord **du 09 au 11 avril 2025** à Petite Couronne.

Ce sont 17 filles et garçons de la catégorie U13 qui ont représentés les Hauts de France, lors de ce camp. La liste des convoqués pour le TIZ U13 sera communiquée dans les jours à venir par la Zone Nord.

### SÉLECTIONS U15 - SECTEURS FÉMININ ET MASCULIN :

Les deux sélections ont participé au TIP Qualificatif **du 18 au 20 avril 2025** au Havre.

Les résultats de notre équipe féminine sont les suivants :

Hauts de France / Grand Est : **72-58**

Hauts de France / Ile de France : **46-70**

Hauts de France / Normandie : **69-58**

Les résultats de notre équipe masculine sont les suivants :

Hauts de France / Normandie : **62-96**

Hauts de France / Grand Est : **109-85**

Hauts de France / Ile de France : **76-83**

Notre groupe féminin est qualifié pour les finales nationales qui se dérouleront du 28 mai au 01 juin à Eaubonne.

Pour les garçons, l'aventure s'arrête ici. Cependant quatre jeunes représenteront les Hauts de France au sein de l'équipe des potentiels : Wannis KIMBEMBE (SQBB-JSC), Ewan DOUMBIA (BCM Gravelines), Oumar KANTE (Lille MBC) et Nathan EMBINGA (SQBB-JSC).

Cette équipe sera encadrée par Thomas GIORGUITTI (CTS Hauts de France)

---

## ÉQUIPES DE FRANCE :

Deux entraîneurs des Hauts de France vont rejoindre les staffs des équipes de France cet été :

Benjamin BERKANI sera dans le staff de l'équipe de France U16 garçons (CE du 08 au 16 août en Georgie)

Thomas GIORGUITTI dans le staff de l'équipe de France U16 filles (FOJE du du 20 au 26 juillet en Macédoine et CE du 15 au 23 août en Roumanie)

---

## U15 ELITE :

Le mois d'avril est synonyme de retour des dossiers de candidature pour le championnat U15 Elite pour la saison 2025-2026. Les clubs candidats sont les suivants :

*Secteur féminin* : NOGENT BBC / UBL-ESBVA / COB CALAIS / ARRAS / TEMPLEUVE

*Secteur masculin* : SQBB-JSC / DENAIN-LIEVIN / UNION MEL / BCMGG - ESSM LE PORTEL / LILLE MBC

A deux journées de la fin de la 2nde partie du championnat de France élite, les résultats de nos équipes sont les suivants :

Secteur Féminin		Secteur Masculin	
GROUPE A - POULE D	GROUPE B - POULE D	GROUPE A - POULE C	GROUPE B - POULE D
UBL-ESBVA : 5V - 3D	TEMPLEUVE : 8V - 0D	SQBB-JSC : 2V - 6D	LILLE : 6V - 2D
NOGENT : 4V - 4D	CALAIS : 1V - 7D		LE PORTEL : 5V - 3D
			UNION ARTOIS : 0V - 8D

---

### ACTIONS CONNEXES :

Depuis le début de saison, Benjamin, Nicolas, Thibaut et Yohann, mettent en place et animent l'opération « rejoins le staff » au sein des deux pôles de la ligue.

Benjamin BERKANI était jury sur les épreuves de pédagogie du DE JEPS le **02 avril 2025**.

Nicolas SALLES et Benjamin BERKANI sont intervenus le **lundi 12 avril 2025** sur le CS4 du DETB.

Yohann DUDEBOUT est intervenu le **lundi 28 avril 2025** auprès des BPJEPS de la promotion de Saint-Quentin.

---

### MAI 2025 :

#### LDD :

*Une dernière rencontre de ligue de développement est programmée le 07 mai à Reims*

#### TIC U12 :

*Le TIC U12 Hauts de France est programmé le dimanche 18 mai 2025 à Lille.*

#### TIZ U13 :

*Le TIZ U13 est programmé du 28 mai au 01 juin à Voiron*

#### Finales nationales TIP U15 :

Stage pour notre équipe féminine du 26 au 27 mai (lieu à définir)

*TIP à Eaubonne du 28 mai au 01 juin*

Thomas communique le classement des candidatures aux championnats ELITE :

U15F: 5 candidats pour 4 places

1. NOGENT
2. UNION BLM-ESBVA
3. TEMPLEUVE
4. CALAIS
5. ARRAS

U15M: 6 candidats pour 4 places

1. SQBB JSC
2. ESSM LE PORTEL
3. UNION LIEVIN-DENAIN
4. LMBC

5. BCM GRAVELINES
6. UNION METROPOLE LILLOISE

U18F : 6 places dont 3 réservées aux centres de formation

1. ESBVA (centre de formation)
2. SAINT AMAND (centre de formation)
3. AULNOYE (centre de formation)
4. TEMPLEUVE
5. CALAIS
6. LAMBERSART BLM

U18M : 6 places dont 4 réservées aux centres de formation

1. BCM GRAVELINES (centre de formation)
2. ESSM LE PORTEL (centre de formation)
3. DENAIN (centre de formation)
4. SQBB JSC (centre de formation)
5. LIEVIN
6. LMBC
7. UNION LAMBERSART ESBVA LILLE

### COMMISSION 3x3 – S. LENGLET

Séverine LENGLET informe que la demande d'homologation de l'Open Ch'ti a été faite cet après-midi. Les inscriptions arrivent en nombre et le tournoi est presque complet.

Junior League : certains Open Access ont déjà eu lieu et les équipes qualifiées sont communiquées au fur et à mesure.

Super League : le « cut » sera fait le 23 mai à 13h : 25 équipes sont actuellement inscrites mais seules les meilleures au ranking seront retenues (5 en masculins et 6 en féminines).

Un rendez-vous est fixé le 14 mai avec le manager de l'organisation.

### TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME a reçu :

- ✓ 123 112 € de la part de Performa Sport pour les formations BPJEPS
- ✓ 10 150 € de la part du Conseil Régional pour l'avance de 50% de la subvention pour le pôle espoirs d'Amiens
- ✓ 23 469 € de la part de la FFBB pour l'aide aux pôles espoirs

Il a payé :

- ✓ 41 220 € à la FFBB pour le solde des mutations
- ✓ 35 175 € à la Saneg pour l'achat du nouveau véhicule
- ✓ 22 401 € au CREPS de Wattignies pour la 2<sup>ème</sup> échéance

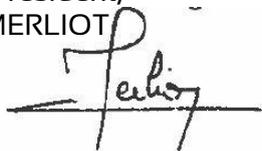
Concernant la péréquation (203 équipes) :

- ✓ 1 club n'a pas payé la 4<sup>ème</sup> mensualité
- ✓ 3 clubs n'ont pas payé la 5<sup>ème</sup> mensualité
- ✓ 5 clubs n'ont pas payé la 6<sup>ème</sup> mensualité
- ✓ 9 clubs n'ont pas payé la 7<sup>ème</sup> mensualité

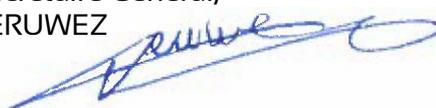
Le commissaire aux comptes contrôlera les comptes les 27/5 et 3/6 prochains. Le compte commun Ligue/CD59 a déjà été contrôlé.

L'ordre du jour étant épuisé,  
Le Président clôture la séance 20h40.

Le Président,  
P. MERLIOT

Handwritten signature of P. Merliot in black ink, featuring a large, stylized 'P' and 'Merliot' written below it.

Le Secrétaire Général,  
O. DERUWEZ

Handwritten signature of O. Deruwe in blue ink, consisting of a series of fluid, connected strokes.